

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 648 du 7 juin 1949

n° 648

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 6 du 30/06/1949 v2

Date de publication  
7 juin 1949

Date du numéro  
30 juin 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Djama est engagé en qualité de planton auxiliaire 2e échelon à salaire journalier. L'intéressé est mis à la disposition du chef du service r/s P. T. T. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1949.